



Les 12 cégeps des régions éloignées unissent leurs voix

Rouyn-Noranda, le 9 mars 2021 – Les directions générales de 12 cégeps de régions éloignées sont fières d’annoncer la création du Regroupement des cégeps de régions (RCR), une instance qui découle d’un comité qui a été formé il y a un an et qui s’officialise aujourd’hui.

Le ministère de l’Enseignement supérieur (MES) a mis de l’avant, au début de 2020, un nouveau cadre de gestion de l’offre de formation collégiale. Ce chantier de travail vise à réviser les devis scolaires soit le nombre d’étudiants autorisés dans chaque cégep et les autorisations de nouveaux programmes d’études.

Le Regroupement des cégeps de régions (RCR) a proposé au ministère de l’Enseignement supérieur (MES) des pistes de solutions, regroupées sous trois thématiques :

1. Assurer l’**accessibilité à la formation collégiale** en région par l’élargissement de l’offre de formation.
2. Augmenter le **potentiel attractif** des cégeps en région par l’amélioration des infrastructures.
3. Favoriser la **mobilité étudiante** tant sur le plan interrégional qu’international.

C’est en réponse à la démarche proposée pour la réalisation de ces travaux qu’est né le RCR afin de demander au MES d’adopter une approche qui tient compte des besoins différenciés d’une région à l’autre et d’inclure la voix des régions éloignées dans l’ensemble de la démarche.

« Nous demandons au ministère de poursuivre, avec nous, les travaux entamés, afin de garantir que nos institutions puissent réaliser tous les aspects de leur mission, soit : d’assurer l’accessibilité aux études supérieures par une offre de programmes de qualité, tant à l’enseignement régulier qu’en formation continue, sur l’ensemble du territoire québécois, puis de réaliser des projets de recherche et d’innovation et, finalement, de participer avec des ministères, organismes et autres partenaires à des initiatives de développement régional, national et international », de préciser Mme Marie-Claude Deschênes, directrice générale du Cégep de La Pocatière et porte-parole pour le RCR.



À la voix des directions des cégeps s'ajoutent celle des membres des conseils d'administration des établissements d'enseignement : « *L'accès à l'enseignement supérieur demeure un enjeu important, particulièrement dans les régions éloignées des grandes villes comme Montréal et Québec. Le territoire québécois offre une multitude de points de service permettant de poursuivre des études collégiales. Un atout précieux qu'il faut maintenir, voire à mettre de l'avant. La qualité, la diversité et la vitalité de l'offre de formation dans les cégeps de région sont fondamentales pour maintenir notre capacité à retenir et attirer des jeunes et des travailleurs dans nos régions* », de renchérir M. Gilles Déry, président du conseil d'administration du Cégep de Chicoutimi.

Rappelons que le Regroupement des cégeps de régions est composé de 12 cégeps répartis sur cinq régions administratives (Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Saguenay-Lac-Saint-Jean). En plus de leur campus principal, ces cégeps ont la responsabilité de trois écoles nationales affiliées, neuf centres d'études collégiales et 17 centres collégiaux de transfert de technologie.

-30-

Source : Regroupement des cégeps de régions (RCR)

Information :

Karine Aubin
Conseillère en communication
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
819 290-1527 (télétravail)
karine.aubin@cegepat.qc.ca